

# Méthodologie de l'évaluation du Reporting des PRI

## Janvier 2018

---

Ce document est un résumé de la méthodologie de l'évaluation du Reporting des PRI pour l'année 2018. Il définit le cadre dans lequel les indicateurs sont pris en compte pour établir une note d'évaluation pour chaque module et la performance de chaque signataire. Un document détaillé relatif à l'évaluation de chacun des indicateurs est disponible [ici](#). Enfin, un exemple de rapport d'évaluation (Assessment Report) incluant la présentation finale des scores d'évaluation est également disponible sur le [site internet des PRI](#).

La méthodologie d'évaluation et les rapports d'évaluation individuels ont été dirigés et élaborés durant quatre cycles de Reporting de 2014 à 2017. Un résumé des feedback reçus et des changements intervenus est disponible sur le site Internet des PRI.

Des informations complémentaires relatifs au processus suivi par les PRI pour établir la méthodologie d'évaluation sont présents dans le document [Development and Governance of the PRI Reporting and Assessment Process](#). Pour de plus amples informations et une liste des questions fréquemment posées veuillez vous référer au site internet des PRI.

Les signataires auront leur rapports d'évaluation disponibles à compter de juillet 2018.

L'évaluation sera basée sur les réponses fournies pour le Reporting 2018. En aucun cas les PRI ne publieront les rapports d'évaluation en 2018, toutefois les signataires peuvent librement publier ou partager leur rapports à condition de respecter les dispositions suivantes :

- Se référer à la méthodologie d'évaluation des PRI ;
- Se référer à leur rapport d'évaluation dans son intégralité si seulement une section est publiée ;
- Se référer à leur Transparency Report ;
- Prendre un soin particulier à ne pas présenter les scores hors de tout contexte.

Egalement, les rapports d'évaluation seront rédigés et délivrés en Anglais.

**Veillez noter qu'avant de publier les rapports d'évaluation les PRI se réservent le droit de réviser la méthodologie pour les indicateurs individuels. Ainsi, le présent document ne peut être considéré qu'à titre indicatif et non la version finale.**

# Table des matières

Objectifs de l'évaluation	3
Critères principaux de l'évaluation	3
Méthodologie de l'évaluation	4
Cadre général	4
Evaluation des indicateurs	4
Grille d'évaluation des indicateurs	5
Note de performance du module	6
Evaluation et prise en compte des indicateurs additionnels	6
Exceptions relatives à la simple agrégation des scores	8
Grille d'évaluation générale	9
Peering par module	9
Resources additionnelles	10
Le Data Portal	10

## Objectifs de l'évaluation

La méthodologie d'évaluation et le rapport d'évaluation ont été instaurés afin de remplir trois objectifs définis par le PRI Advisory Council, le Reporting and Assessment Steering Committee (RASC) (précédemment le Assessment Technical Committee (ATC)), et les signataires qui ont participé à des consultations antérieures sur le nouveau cadre du Reporting :

1. Faciliter la formation et le développement en mettant en exergue la manière dont chaque signataire implémente l'investissement responsable, ceci afin d'effectuer des comparaisons annuelles par classe d'actifs et par pairs à un niveau local et global.
2. Identifier des domaines nécessitant une amélioration future, et
3. Renforcer le dialogue entre les investisseurs institutionnels et les sociétés de gestion concernant les activités de l'investissement responsable et ses moyens de mise en œuvre.

Les PRI reconnaissent l'existence de nombreuses approches valables en matière d'investissement responsables ainsi que les différents niveaux d'implémentation des Principes auxquels se situent les signataires. Certains ont commencé à développer leurs politiques tandis que d'autres ont déjà des politiques détaillées avec des processus et ressources mis en place. La méthodologie d'évaluation a pour intention de mettre en relief les différentes phases d'implémentation via l'utilisation de six notes standard de performance, ceci afin d'éviter tout jugement concernant des différences minimales existant entre signataires qui ont le même niveau d'implémentation.

## Critères principaux de l'évaluation

Ces dernières années, au cours de plusieurs consultations sur la nouvelle méthodologie d'évaluation le comité ATC et les signataires se sont accordés sur l'importance d'un système de notation le plus simple possible. Suivant cet objectif, la méthodologie a été élaborée comme suit :

- Chacun des 10 modules évalués aura la même approche d'évaluation;
- Chaque indicateur aura le même poids dans l'évaluation finale (lorsque des indicateurs incluent des informations relatives à différentes pratiques, alors ces pratiques seront évaluées différemment mais conserveront le même poids);
- Depuis 2015, six notes standard de performance (A+, A, B, C, D et E) sont utilisées pour communiquer la performance de chaque signataire par module. La note A+ a été introduite en 2015 afin de différencier et fournir un feedback plus précis aux signataires qui ont les meilleurs scores. À l'opposée, la note E (également introduite en 2015) identifie les signataires qui n'implémentent pas l'investissement responsable dans une classe d'actif.
- Un signataire qui a une classe d'actif représentant moins de 10% de ses actifs sous gestion (AUM) mais choisit de ne pas l'inclure dans son Reporting annuel se verra attribuée de la mention « Not Reported » dans grille d'évaluation « Summary scorecard ».

# Méthodologie de l'évaluation

## Cadre général

Chaque module contiendra deux catégories d'indicateurs évalués :

- **Indicateurs clés (Core assessed):** tous les signataires seront évalués sur la base de ces indicateurs et leur agrégation constituera la majorité (75%) de leur score final pour chaque module. Ces indicateurs seront fréquemment, mais pas toujours, obligatoire d'être publiés. Compléter ces indicateurs et démontrer des niveaux avancés d'implémentation permettront au signataire d'atteindre la troisième meilleure note de performance (B), et
- **Indicateurs additionnels (Additional assessed):** les signataires peuvent généralement compléter ces indicateurs s'ils le souhaitent (ils reposent sur une publication volontaire) et ils auront ainsi l'opportunité de démontrer des phases d'implémentation plus avancées ou de mettre en avant des pratiques alternatives. Les scores obtenus pour ces indicateurs peuvent seulement être ajoutés au score final pour chaque module et, combinés aux scores obtenus aux indicateurs clés, ont la possibilité d'augmenter significativement la note de performance (voir ci-dessous la section « Evaluation et prise en compte des indicateurs additionnels »). Un signataire peut ainsi atteindre les notes de performance les plus élevées (A et A+) sans nécessairement obtenir le score maximal pour chacun des indicateurs additionnels.

Des indicateurs supplémentaires (« Peering indicators ») captureront l'information nécessaire à la comparaison des réponses des signataires tandis que d'autres (« Gateway indicators ») permettront d'établir si un signataire a besoin de compléter des indicateurs supplémentaires ou des sous-indicateurs à des étapes ultérieures du Reporting.

Bien que ces indicateurs ne seront pas évalués, ils pourraient impacter les indicateurs évalués que les signataires doivent compléter ainsi que les types d'organisations avec lesquelles ils sont comparés. Les deux types d'indicateurs seront toujours à réponse obligatoire mais seront à publication volontaire lorsque nécessaire.

## Evaluation des indicateurs

Les signataires recevront un score pour chaque "Core Assessed" et "Additional Assessed" indicateur dans chaque module applicable. Ce score prend quatre différentes valeurs, de ☆☆☆ (aucune étoile) à ★★★ (trois étoiles). Concernant les indicateurs binaires proposant des réponses sous la forme 'Oui'/'Non', le score attribué ne prendra que deux valeurs possibles (respectivement 0 étoile/3 étoiles).

Par ailleurs, un indicateur peut être attribué de la mention "Non Applicable" dans la grille d'évaluation si le signataire en fonction de ses réponses précédentes n'avait pas à compléter cet indicateur spécifique. Le cas échéant, cet indicateur ne sera pas comptabilisé dans le calcul de la note de performance du module.

## Grille d'évaluation des indicateurs

Une grille d'évaluation listera en valeur absolue tous les scores obtenus pour tous les indicateurs clés et additionnels complétés dans un module. Cette grille fournira également des informations basiques concernant la performance relative de l'organisation comparée à celles des autres signataires pour lesquels cet indicateur est applicable. Lorsque le nombre de signataires répondant à un indicateur est inférieur à 8, la médiane des scores des pairs ne sera pas mentionnée pour des raisons de confidentialité. Ci-dessous un exemplaire en Anglais de la grille d'évaluation telle que présentée dans le rapport d'évaluation :

### Strategy And Governance

#### Indicator Scorecard

<b>Module</b>	Strategy and Governance
<b>Total Score</b>	28 ★ (out of a maximum 30 ★ from 10 indicators including the following additionally assessed indicators: SG 08a, SG 11, CM 01)
<b>Band</b>	A

SECTION	INDICATOR			MEDIAN PEER SCORE (# PEERS)	YOUR SCORE	
	NUMBER	TYPE	TOPIC			
RI Policy	SG 01	CORE	RI Policy and coverage	★★★ (1237)	★★★★	—
	SG 02	CORE	Publicly available RI policy or guidance documents	★★★ (1237)	★★★☆	⬆️
	SG 03	CORE	Conflicts of interest	★★★ (1237)	★★★★	—
Objective & Strategies	SG 05	CORE	RI goals and objectives	★★★ (1237)	★★★★	—
Governance & Human Resources	SG 07	CORE	RI roles and responsibilities	★★★ (1237)	★★★★	—
	SG 08a	ADDITIONAL	RI in performance management & rewards	★★★ (1237)	★★★★	—
	SG 08b	ADDITIONAL	RI in personal development / training	★★★ (1237)	★★★☆	—
Promoting RI	SG 09	CORE	Collaborative organisations / initiatives	★★★ (1237)	★★★☆	—
	SG 10	CORE	Promoting RI independently	★★★ (1237)	★★★★	—
	SG 11	ADDITIONAL	Dialogue with public policy makers or standard setters	★★★ (1237)	★★★★	—
ESG Issues In Asset Allocation	SG 13	ADDITIONAL	Long term investment risks and opportunity	★★★ (1237)	★★★☆	—
Assurance of Responses	CM 01	ADDITIONAL	Assurance, verification, or review	★★★ (1237)	★★★★	—

## Notes explicatives

<b>Section</b>	Endroit où l'indicateur apparaît dans le module
<b>Number</b>	Numéro de l'indicateur
<b>Type</b>	Si l'indicateur est de type "clé" or "additionnel"
<b>Topic</b>	Un bref résumé du contenu de l'indicateur
<b>Median Peer Score</b>	La position du signataire compare à celles des autres signataires pour lesquels cet indicateur est également applicable (le nombre entre parenthèses correspond au nombre total de signataires qui ont répondu à cet indicateur)
<b>Your Score</b>	Le score obtenu par le signataire (sur une échelle de 0 à trois étoiles)
<b>YoY</b>	La performance annuelle du signataire pour cet indicateur (donnée non disponible tant que le signataire n'a pas complété deux cycles de Reporting)

## Note de performance du module

Chaque module évalué est attribué d'une note de performance qui prendra six valeurs différentes (tableau ci-dessous). Seulement la note de performance (et non le pourcentage) sera mentionnée dans le rapport d'évaluation.

<b>Module Score (%)</b>	<b>Performance Band</b>
>95%	'A+'
76-94%	'A'
51-75%	'B'
26-50%	'C'
1-25%	'D'
0	'E'

L'ensemble des indicateurs clés sera pris en compte dans le calcul de la note de performance du module, ces indicateurs représenteront 75% de cette note. Ceci signifie qu'un signataire peut atteindre le troisième meilleur niveau de performance (B) en complétant et obtenant le meilleur score pour l'ensemble de ces indicateurs. Les indicateurs additionnels généralement couvrent les pratiques avancées ou alternatives ; compléter et obtenir les meilleurs scores seulement pour une poignée d'entre eux permettront au signataire d'améliorer la note de leur module et de progresser potentiellement vers les meilleurs niveaux de performances (A et A+).

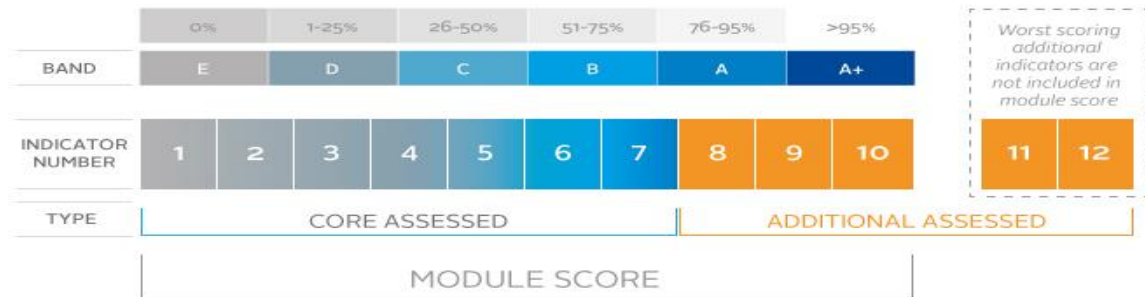
## Evaluation et prise en compte des indicateurs additionnels

Le score maximum (100%) pour chaque module sera basé sur le score maximum de tous les indicateurs clés et le score maximum d'un sous-ensemble d'indicateurs additionnels. Le signataire recevra ensuite un score final calculé en fonction de tous les scores obtenus aux indicateurs clés et des meilleurs scores obtenus aux indicateurs additionnels.

Par exemple, si un module contient 12 indicateurs (voir exemple ci-dessous), dont sept sont des indicateurs clés et cinq des indicateurs additionnels, l'évaluation maximale sera basée sur tous les sept indicateurs clés [ $7 \times 3 \star = 21 \star = 70\%$ ] et les trois meilleurs scores des indicateurs additionnels qui constituent les 30% restants du score du module [ $3 \times 3 \star = 9 \star = 30\%$ ]. Ainsi, les deux scores les plus faibles obtenus aux indicateurs additionnels ne seront pas comptabilisés et le dénominateur sera de fait de 10 indicateurs [ $21 \star + 9 \star = 30 \star = 100\%$ ] au lieu de l'ensemble des 12 indicateurs.

Indicator type	Indicator no.	Your Score	Scored	Notes explicative
Core	01	★★★★	✓	Les indicateurs clés sont toujours évalués et leurs scores pris en compte dans la note finale.
Core	02	★★★★	✓	
Core	03	★★★★	✓	
Core	04	★★★★	✓	
Core	05	★★★★	✓	
Core	06	★★★★	✓	
Core	07	★★☆☆	✓	
Additional	08	★☆☆☆	✗	Les scores les plus faibles obtenus aux indicateurs additionnels ne seront <u>pas pris</u> en compte dans la note finale.
Additional	09	☆☆☆☆	✗	
Additional	10	★★★★	✓	Les meilleurs scores obtenus aux indicateurs additionnels seront pris en compte dans la note finale.
Additional	11	★★★★	✓	
Additional	12	★★★☆☆	✓	
<b>MODULE TOTAL</b>		<b>27★</b> (Maximum 30★)		
<b>MODULE SCORE</b>		<b>A</b>		(se basant sur un score de 90%: 27★/30★)

Le graphique ci-dessous présente la manière dont les indicateurs clés et additionnels sont combinés pour déterminer le score final du module (exemple précédent des 12 indicateurs) :



Les indicateurs additionnels ne permettent pas seulement d'améliorer la note de performance du module aux niveaux A et A+. Les étoiles obtenues pour les indicateurs additionnels amélioreront toujours le score du signataire, quand bien même celui-ci obtiendrait des scores plus faibles aux indicateurs clés du module.

### Exceptions relatives à la simple agrégation des scores

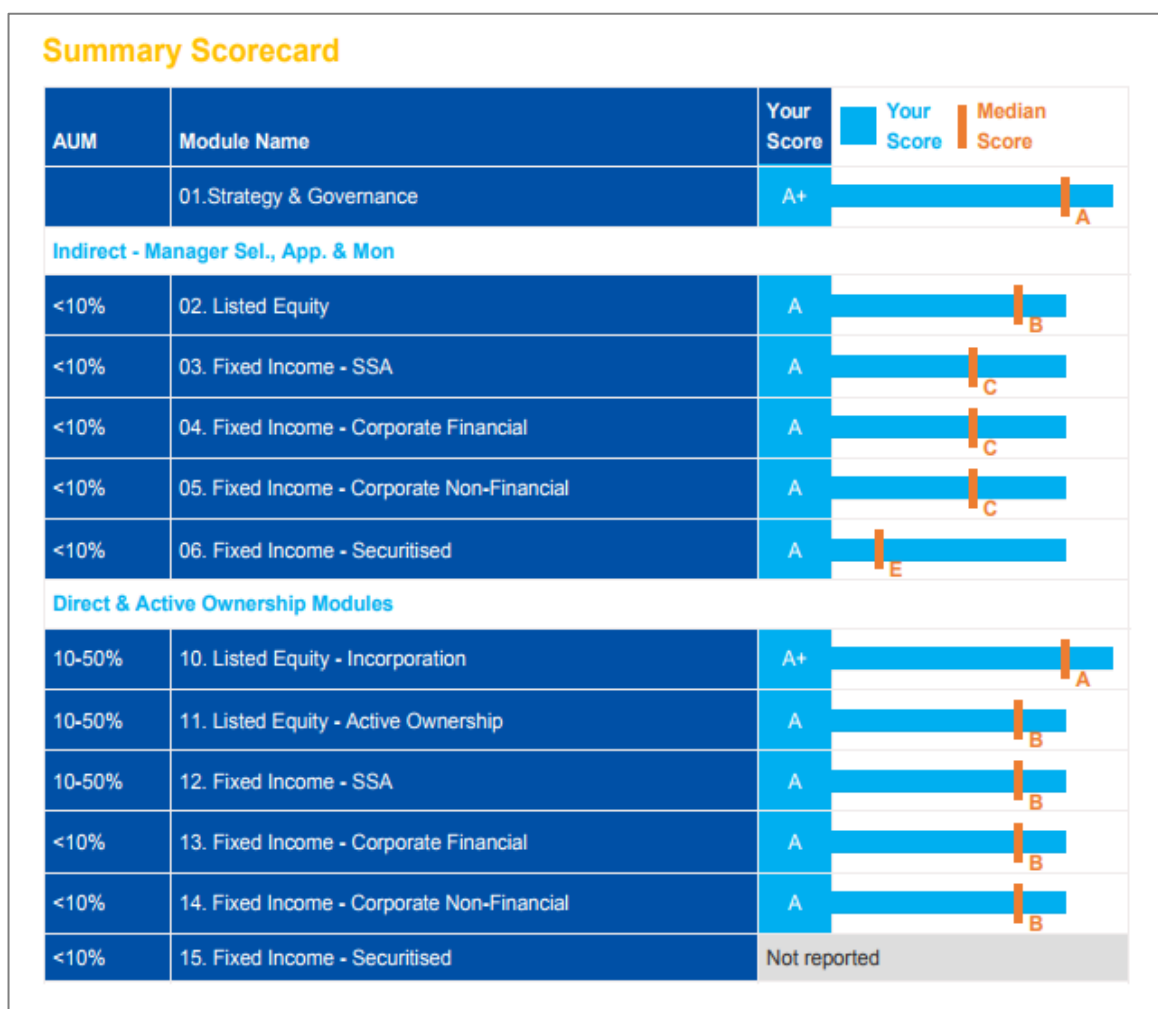
De manière générale, les scores de chaque module seront calculés par simple agrégation des scores obtenus à tous les indicateurs clés obligatoires et aux indicateurs additionnels volontaires qui auront été retenus pour le calcul. Les seules exceptions à la règle ci-dessus sont les suivantes :

- Sélection, Nomination et Suivi des managers externes (SAM) – chacune des 8 classes indirectes d'actifs (Actions cotées, Private Equity, etc.) seront notées et présentées séparément dans la grille d'évaluation (voir le 'Summary Scorecard ci-dessous);
- Obligations (FI) – chacune des quatre catégories d'actifs obligataires (SSA, Corporate Financial, Corporate non-Financial et Securitized) seront notées et présentées séparément dans la grille d'évaluation générale.
- Actions cotées – Incorporation ESG (LEI) – les deux stratégies actives d'incorporation (intégration et screening) seront présentées séparément dans le rapport d'évaluation et le score final du module LEI sera basée sur la stratégie principale suivie par le signataires. La stratégie principale sera calculée en fonction de la couverture des actifs (voir le document [LEI module](#) pour de plus amples détails). Les signataires qui sont 100% thématique et 100% passifs ne seront pas évalués.
- Actions cotées - Engagement (LEA) – le module LEA module est constitué de deux sections, Engagement et Vote (par procuration). Chacune des deux sections seront prises en compte dans l'attribution du score du module LEA mais seront présentées séparément dans la grille d'évaluation.
  - Score de la section Engagement – les organisations peuvent effectuer des engagements en interne, via des collaborations et/ou via des prestataires de services. Le score du module LEA ne dépend donc pas de la manière dont es engagements sont conduits et le score maximal peut être obtenu indépendamment de qui conduit ces engagements. Les signataires verront de manière séparée chaque score applicable et leur score général de la section Engagement sera basé sur la nature principale de leur engagement (calculé sur le nombre d'engagements – voir le document [LEA module](#) pour de plus amples détails).



## Grille d'évaluation générale

La grille d'évaluation générale résume les différentes notes de performance obtenues pour chacun des modules complétés par le signataire. Ces notes seront spécifiques à chaque signataire et leur permettront à première vue de comparer leur performance pour chaque classe d'actifs avec la médiane des notes obtenues par leurs pairs.



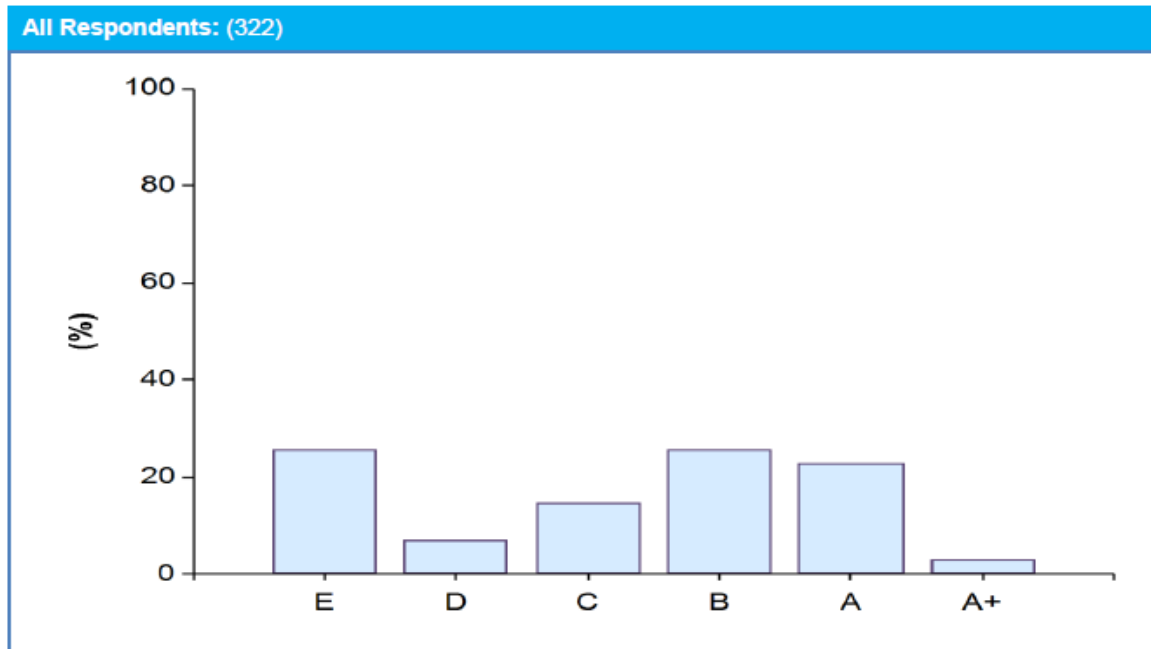
## Peering par module

Deux types de peering seront instaurés à la fin de chaque période de Reporting une fois que toutes les réponses auront été soumises par tous les signataires:

- **Au niveau de l'indicateur** : Les scores du signataire pour chaque indicateur seront comparés avec ceux des autres signataires pour lesquels ces indicateurs auront été applicables, quelle que soit la catégorie, la taille de l'AUM ou la localisation géographique.
- **Au niveau du module** : Les scores du signataires pour chaque module seront présentés selon six notes de performance (de E à A+), tant au niveau absolu que relatif aux pairs selon la catégorie, la taille de l'AUM ou la localisation géographique.

Chaque score agrégé par module sera comparé à ceux des groupes de pairs, ceci dans une série de graphiques de distribution (voir ci-dessous). Contrairement à 2014, à partir de 2015 les sociétés

de gestion seront seulement comparées avec les autres sociétés de gestion signataires tandis que les investisseurs institutionnels seront comparés avec l'ensemble des signataires. Cette méthode a été retenue afin de fournir un feedback plus précis et d'améliorer l'apprentissage en investissement responsable de chaque catégorie de signataire.



## Resources additionnelles

Les scores et notes d'évaluation permettront aux signataires de bénéficier d'un soutien personnalisé et de liens vers des ressources supplémentaires afin d'entretenir un apprentissage et développement en continu. Les PRI offriront également des sessions de développement pour discuter des performances en matière d'investissement responsable, fournir un aperçu des meilleures pratiques en vigueur et explorer les différentes possibilités pour bénéficier au mieux des services et offres des PRI.

Les signataires sont invités à contacter les PRI à l'adresse suivante [reporting@unpri.org](mailto:reporting@unpri.org) en indiquant les sujets spécifiques et aspects souhaitant être abordés au cours de la session.

## Le Data Portal

Un développement significatif au cours de l'année 2017 fut l'introduction du Data Portal, une base de données en ligne accessible pour l'ensemble des signataires (l'inscription est un prérequis à l'accès). Les signataires peuvent accéder directement à leurs rapports (Transparency et Assessment Reports) mais également demander la permission aux autres signataires d'accéder à leurs rapports et compiler ainsi de précieuses données comparatives.

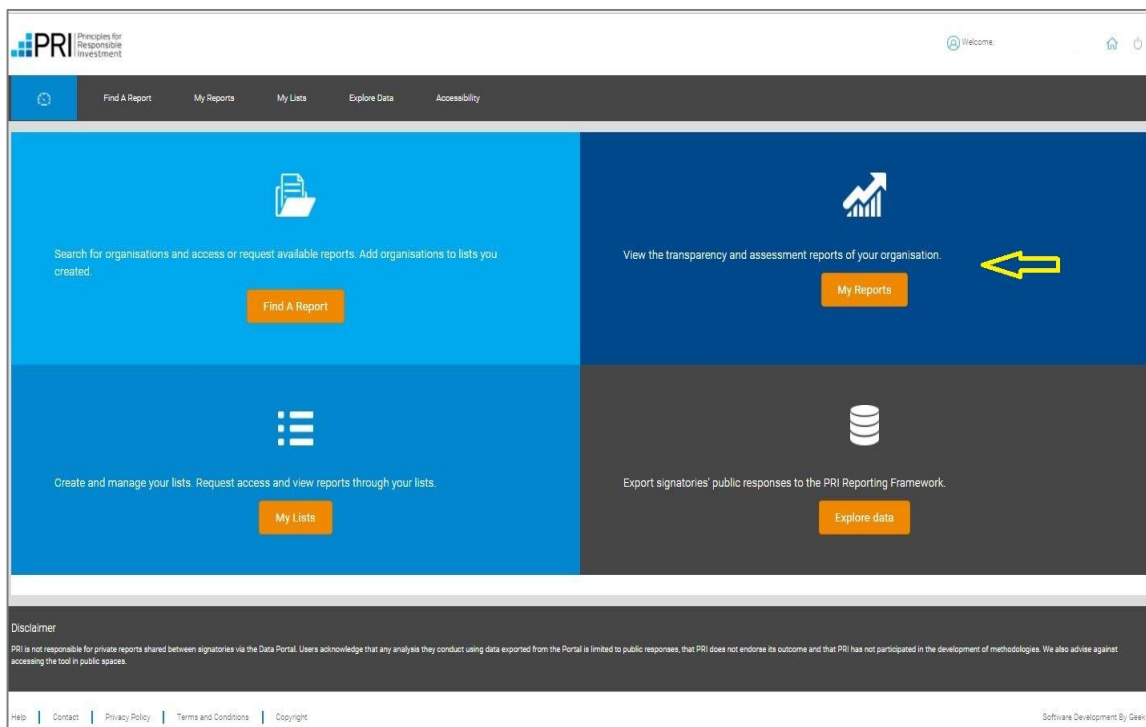
A compter de 2017, le rapport Transparency et Assessment seront uniquement accessibles dans le Data Portal (soit en consultation ou soit téléchargeable en format PDF) et non adressés directement aux signataires. Le Data Portal est accessible à l'adresse suivante : <https://dataportal.unpri.org/>.

Pour accéder aux rapports Transparency et Assessment, veuillez vous rendre dans l'onglet « My reports ». Dans cette section, vous pourrez effectuer les actions suivantes :

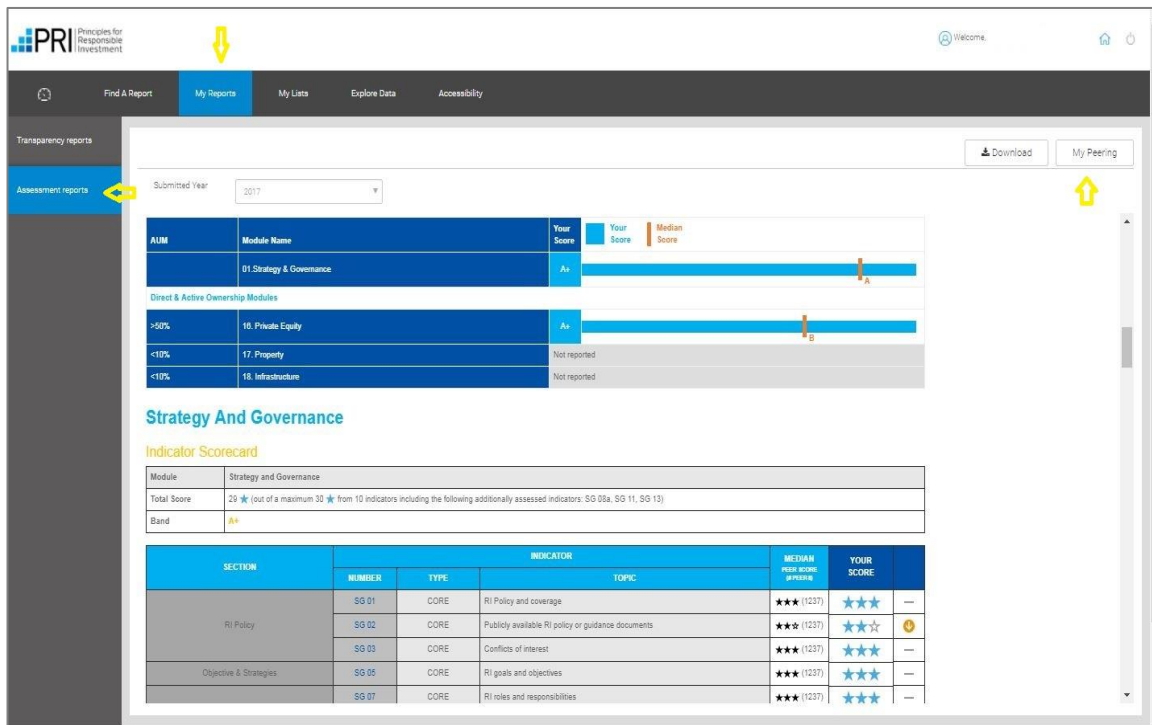
- Accès aux rapports du cycle en cours et des quatre derniers cycles de Reporting ;
- Accès aux Assessment et Transparency Reports ;
- La fonction 'My Peering' associée avec le Assessment report permet à l'utilisateur de filtrer les données d'évaluation en fonction de la sélection d'un module et d'un group peering (catégorie, taille de l'AUM, région et date de signature des PRI). Cette fonction toutefois n'est applicable qu'aux données des Reporting 2017 et 2018. Le résultat de la recherche sera résumé et représenté dans un graphique exportable en format PDF.

Dans l'onglet "Explore Data", la section Peering Scores est une fonctionnalité alternative et très utile pour filtrer les données d'évaluation selon des critères spécifiques et dont les résultats seront présentés sous la forme d'un histogramme.

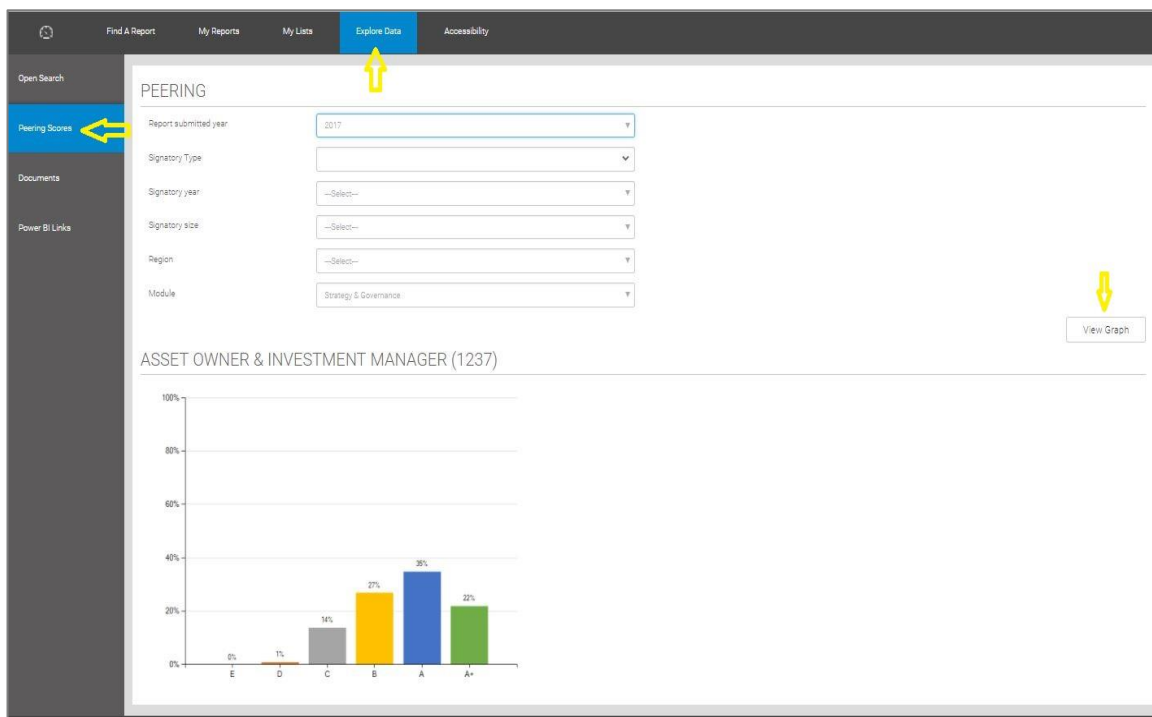
### Data Portal: interface



## Data Portal: Assessment report



## Data Portal: Peering Scores (Explore Data)



Des informations complémentaires sur l'utilisation du Data Portal sont présentes [ici](#).